
Pour une typologie des procédés de reprise dans le texte écrit en français par l'étudiant algérien. Application à l'enseignement/apprentissage du texte écrit en français langue étrangère

AISSANI Aïcha
CRTDLA, Alger

Introduction

Le travail que nous présentons ici, part de préoccupations didactiques, la question que nous souhaitons aborder est celle de l'emploi de l'anaphore résomptive que nous considérons comme opération essentielle de mise en texte. Il s'agit de lister les types d'anaphore résomptive qui sont employés par les étudiants lorsqu'ils rédigent un texte argumentatif en français ; autrement dit nous présentons à partir d'une collecte faite de différents ordres de corpus de textes écrits en langue française, une typologie des anaphores résomptives

Comme nous venons de le dire, il se trouve que l'anaphore résomptive est une des opérations essentielles de mise en texte et de surcroît la plus problématique car elle est à la croisée de la syntaxe et du lexique. En effet, en tant que procédé de reprise et de désignation hautement structurant pour le texte, l'anaphore articule aussi bien des activités de structuration, que celles d'expression, aussi, garantit-elle sans conteste, la qualité d'un texte. On peut donc dire que sa maîtrise est déterminante pour dominer l'écrit.

Nous rappelons ici, brièvement, les fonctions qu'elle peut assumer, et qui montrent bien sa nature comme ressource structurante du texte écrit:

- Les fonctions référentielles, qui touchent de près au déroulement de l'acte référentiel, c'est-à-dire à la nécessité de garantir l'identification du « bon » objet-de-discours par l'interlocuteur.
- Les fonctions planificatoires, qui consistent à gérer et à réguler l'apport d'information.
- Les fonctions logiques, au sens large du terme, qui consistent à aspectualiser l'objet, à en changer soit l'extension, soit le statut logique.
- Les fonctions interactives, qui consistent d'une part à gérer les connaissances partagées et les faits de polyphonie, d'autre part à convaincre l'interlocuteur de partager une certaine opinion ou une certaine vision des choses.

L'anaphore résomptive comme procédé associant ces différentes fonctions, il est alors justifié de spécifier les différentes formes qu'elle peut revêtir.

I. Matériel et procédure d'évaluation

Pour réaliser cette étude, nous avons travaillé sur un sous corpus et un corpus de travail, ce qui a constitué le corpus global qui compte 847 copies produites par 77 étudiants. Pourquoi sous-corpus et corpus ? Parce que les qualités que l'on prêtait aux corpus « clôturés » des années 1960 telles que, l'exhaustivité, l'homogénéité, et la représentativité sont désormais considérées comme impossibles à atteindre, voire en contradiction avec certaines analyses qui recherchent les traces des discours transverses.

Aussi, notre corpus global permet à la fois une étude longitudinale et des études transversales autour d'une même catégorie discursive. L'étude longitudinale a été faite grâce au corpus de travail qui a consisté en un essai de type argumentatif sur la position d'un auteur à propos de la télévision ; et les études transversales grâce au sous-corpus qui a consisté en un ensemble d'exercices.

Pour approcher notre corpus global, nous sommes partie de la définition suivante:

L'anaphore résomptive est une structure prédicative qui possède des liens lexicaux d'aspectualisation ou de recatégorisation avec le référent. Comme marqueur discursif dynamique, elle intervient à différents niveaux du texte. De ce fait, elle porte en elle la trace d'une évaluation et/ou d'une orientation argumentative.

Les exemples que nous donnons dans les résultats qui ont constitué la typologie, ont été pris dans le corpus de travail, le sous corpus ayant servi uniquement comme élément de contrôle pour décider de la classification des types d'anaphore.

II. Résultats

Nous pouvons donc ranger, à partir de notre analyse du corpus de travail, les types suivants d'anaphores, les exemples donnés sont des anaphores dont la source ou référent est tout ce que le concept « télévision » peut suggérer.

II.1 Rappel par para-synonymie

Nous relevons dans le corpus des rappels para-synonymiques, qui produisent des anaphores que nous pouvons qualifier de définitionnelles avec les exemples suivants :

cet appareil audio-visuel
ce petit objet.

II.2 Rappel par recatégorisation « instrumentale »

Le rappel par recatégorisation « instrumentale » consiste en une désignation conforme au niveau de base, tout en mettant en évidence le rôle, ou la fonctionnalité de l'objet dans le cadre d'un scénario ou d'un schéma d'actions.

Cette regatégorisation se traduit souvent par un SN démonstratif, par un SN démonstratif assorti d'une expansion adjectivale, ou par un SN complément du nom. Les exemples sont :

cet instrument

cet engin
cette machine.
cet appareil/ cet appareil magique
cet outil/cet outil d'information
ce moyen/ce moyen de communication
ce moyen bénéfique/ce moyen d'information
ce moyen d'enrichissement et de découverte

III.3 Rappel par hyperonyme

D'un point de vue sémantique, le passage du niveau de base à l'hyperonyme assure un minimum de stabilité informationnelle dans la désignation de l'objet de discours : l'anaphore par hyperonyme fonctionne par récurrence de traits lexicaux.

Ainsi dans « **média** » et « **réseaux de télécommunication** », chaque terme inclut forcément, dans son signifié, l'ensemble des traits constituant le signifié de télévision. De même, le signifié de « **invention** » inclut le signifié de « découverte » dont la télévision représente le produit.

ces satellites
ces média
ces réseaux de télécommunication
ces masses d'information.

III.4 Rappel par hyperonyme corrigé

Le SN démonstratif permet de saisir le référent en tant que sous-espèce. Ce rappel de l'information permet d'attribuer à l'objet de discours, des éléments qui lui sont, soit inclus, soit contigus. C'est le cas type, illustré par les mécanismes de divergence, et, particulièrement celui où la divergence est traduite par la référence associative. L'anaphorique a, ici, pour propriété d'être obligatoirement inclus dans ou contigu à l'univers de référence de la source.

1. Cas où l'hyperonyme corrigé est un classifieur

cette invention
cette découverte
cette technologie.

2. Cas où l'hyperonyme corrigé est un spécifieur

ces émissions
ces programmes
ces chaînes.

III.5 Rappel par hyperonyme à sémantisme quasiment vide

Le rappel se fait par des termes plus ou moins abstraits ou généralisants :

cette situation
ces facteurs
ce phénomène.

III. 6 Rappel par une forme spécialisée de la coréférence

Le rappel se fait par un lexème construit sur l'adjectif en « ce dernier ». Les anaphores en « ce dernier » concernent le contrôle de ce que M. CHAROLLES (1986) appelle les formes spécialisées de la coréférence.

cette dernière.

III.7 Rappel par tournure contrastive en ce N-là

Cette tournure contrastive en ce N-là permet de passer de la mention du cas général, à celle d'un cas particulier en recatégorisant l'objet de discours et en le spécifiant.

ces images-là
ce prix-là
ces programmes-là
dans ce cas-là.

III.8 Rappel par nom de qualité

Les noms de qualité apparaissent aussi dans des SN complexes de « ce N2 de N1 », où N1 est soit identique au désignateur figurant dans le contexte, soit dans le cas de notre corpus, en relation de quasi-synonymie avec lui.

Les termes, **machine** et **appareil** sont en relation de quasi synonymie avec le désignateur « télévision ». Ils sont rappelés par des noms de qualité tels que :

cette machine de loisirs
cette machine infernale
cet étrange appareil
cette magnifique et intelligente invention
ce nouveau venu.

III.9 Rappel par anaphore associative de comportement

Le rappel se fait, ici, par une association des états mentaux à des actions. Ceci permet d'inférer un comportement de faits observables¹²⁴ : le fait de regarder la télévision sans pouvoir agir, induit à « une passivité », ou à un « état d'aliénation ». Le fait d'accepter ce matraquage des images, induit à « une fuite devant toute initiative », « une hiérarchie abrutissante ».

cet état d'aliénation
une hiérarchie abrutissante
cette fuite
une sublimation du sexe
cette passivité
cette violence.

III.10 Rappel par métonymie

1. Rappel par métonymie directe

Le scripteur désigne l'objet de discours par le nom d'une réalité qui lui est, d'une manière ou d'une autre, associée dans l'expérience. Ce type de rappel opère sur des relations de proximité entre référents, et échappe à toute description, en termes de relations lexicales.

Le terme **télévision** est repris par :

cette boîte électrique
cette boîte à images.

2. Rappel par métonymie avec retour au « niveau de base »

Inversement à la métonymie directe, nous relevons dans le corpus, une métonymie qui réalise une aspectualisation de l'objet de discours, le tout, par un retour au « niveau de base » de la catégorisation.

Le terme **télévision** est repris par :

ces images
ce loisir.

3. Rappel par métonymie intégrée

Le syntagme de forme N < partie d'un objet > de N confère une relation qui relie des éléments d'une partie d'un tout, **écran** étant une partie de « télévision », et, en même temps, découpe une bonne partie, suffisamment pertinente pour renvoyer au tout. De manière plus précise, la structure conceptuelle attachée à **écran** présente un faisceau de sens qui comprend « la télévision » qui diffuse des émissions ; G. KLEIBER (1991c : 127) dira : *certaines caractéristiques de certaines parties peuvent caractériser le tout*

le petit écran
l'écran magique.

III. 11 Rappel par désignation métaphorique de l'objet

Cette désignation exploite un rappel de sème(s) dans la chaîne discursive, tout en y introduisant une rupture d'isotopie. Ainsi, les désignateurs « le gavage » par la télévision ; et les « pièges tendus », relèvent de deux champs sémantiques et notionnels différents, mais, on peut leur assigner, en commun, le trait significatif : **danger**.

ces anarchies
ces pièges tendus
cet état d'aliénation.

III. 12 Rappel par un passage au méta-objet

Ces anaphores sont de structure SN complexe : ce N2 de N1, où N1 répète un terme figurant dans le contexte antérieur, ou en donne une paraphrase. Elles opèrent une modification qui touche à l'extension ou au statut logique de l'objet de discours envisagé en tant que notion, type, genre, ou métalinguistiquement en tant que terme, formule, par exemple:

ce type de média.

III.13 Rappel par reprise métalinguistique

Nous relevons des reprises sur le dire de l'auteur, reprises méta-discursives avérées telles que :

ces affirmations

cette citation

cette opinion.

III.14 Rappel par des organisateurs méta-discursifs

Le SN démonstratif est précédé d'une préposition qui relie ou localise l'incidence du propos qui suit :

de ce fait

dans ce cas

dans cette optique

dans cette situation.

III.15 Rappel par catalyse d'un présupposé

Le SN démonstratif pointe sur une partie de la représentation introduite, en mémoire, en tant que la télévision est susceptible d'être **un moyen de communication le plus efficace et de grande propagande**.

Pour un autre étudiant, elle est : **véritable appareil d'état et fléau socio-culturel**. Le SN anaphorique a pour fonction, ici, de convoquer le présupposé, lequel est généralement latent, et ce, en l'instituant comme objet individué.

Cette relation latente n'existe, jusque là, que dans l'arrière-plan, et la convoquer nécessite une opération d'inférence, à partir de laquelle le SN opère une sélection :

ce moyen de communication le plus efficace et de grande propagande

ce véritable appareil d'état et fléau socio-culturel.

En synthèse, si on reprend les types d'anaphores tels que maniés par nos étudiants, il existe, à partir de cette phase analytique **15 Types différents de son utilisation**.

Si on effectue, à partir de ces 15 faits, leur synthèse pour en déduire une typologie finale, voici les **06 types prégnants** d'anaphore utilisés par l'étudiant algérien dans le texte écrit :

<p>TYOLOGIE DES 06 PRINCIPALES FORMES D'ANAPHORES DU TEXTE ÉCRIT CHEZ L'ETUDIANT ALGERIEN</p>
--

1. **Rappel par para-synonymie**
2. **Rappel par hyperonyme**
3. **Rappel par une forme spécialisée de la co-référence**
4. **Rappel par nom de qualité**
5. **Rappel par métonymie**
6. **Rappel par métalangage**

Conclusion

Il ressort du travail que nous avons effectué sur le corpus de travail et qui a permis d'établir cette typologie, que l'étudiant algérien face à la tâche d'écriture en langue française est capable de produire tous les types d'anaphore. Reste le problème crucial de leur emploi qui impose des instructions strictes telles que :

- accessibilité du référent ;
- fonction de synthèse qui leur font privilégier des lieux d'occurrence particuliers ;
- fonction d'appui thématique pour relancer une nouvelle prédication ;
- fonction de point de vue argumentatif ;
- dans des contextes aussi variés que complexes que nécessite la tâche d'écriture.

Nous pensons que la compétence à aspectualiser ou à recatégoriser un objet de discours existe chez l'étudiant, reste qu'il faille la rendre performante, c'est-à-dire produire des anaphores appropriées tant du point de vue de leur pertinence à garantir un certain degré de rémanence du référent que du point de vue de leur pertinence à relancer une nouvelle prédication.

Ces qualités intrinsèques de l'anaphore et par ricochet hautement structurantes pour le texte, confère à celle-ci l'avantage d'être le support pour l'élaboration d'un matériel didactique motivant pour la maîtrise de l'écrit et nous pensons tout naturellement à l'ordinateur. En effet la finalité de ce travail vise à constituer une banque de données des anaphores les plus usuelles car ces anaphores présentent généralement des constantes dans leurs structures telles que (formes figées, nominale, hyperonymique, para-synonymique, termes génériques ou reprises globales, et enfin anaphore de point de vue) ; et de leur étiquetage par rapport à leur principe de fonctionnement.

Cette base de données une fois établie et complétée par des tâches d'exploration et de navigation textuelle qui permettent à l'étudiant de se mouvoir dans un environnement interactif, favoriserait la réécriture en améliorant la macrostructure et donc la signification globale du texte à produire.

Bibliographie

- ADAM, Jean-Michel, *Ordre du texte, ordre du discours*, Pratiques, n° 13, pp. 103-111, 1977.
- APOTHELOZ Denis, *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle*. Librairie Droz, Genève-Paris, 1995, 349 p.
- APOTHELOZ Denis & CHANET Catherine, *Défini et démonstratif dans les nominalisations*, Université de Fribourg (Suisse), Walter De Mulder, Liliane Tasmowski-De Ryck Carl Veters, Eds., 1992-1993, 186 p
- AURICCHIO Agnès & all., *L'anaphore démonstrative à fonction résomptive*, Pratiques, n°85, pp. 27-52. 1995.
- BERRENDONNER Alain, « *Connecteurs pragmatiques et anaphore* » in Cahiers de Linguistique Française, n°5, quarante deux, pp. 215-246, 1983.